

RHÔNE-ALPES

Economie

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 76 - Juin 2007

## L'économie sociale et solidaire rassemble près de 10 % des salariés de la région

*L'économie sociale et solidaire représente 9,6 % de l'emploi salarié en Rhône-Alpes. Elle concerne surtout les secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'agriculture, des banques et assurances. Son importance est très variable selon les zones d'emploi. Elle dépend du caractère plus ou moins rural de la zone, de la proportion de personnes âgées ou de la nature des activités touristiques. Les 27 zones d'emploi de la région peuvent ainsi être regroupées en six groupes significatifs.*

*Christian Diloisy  
Alain Dupré*

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/ra](http://www.insee.fr/ra) à la rubrique « Publications ». A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

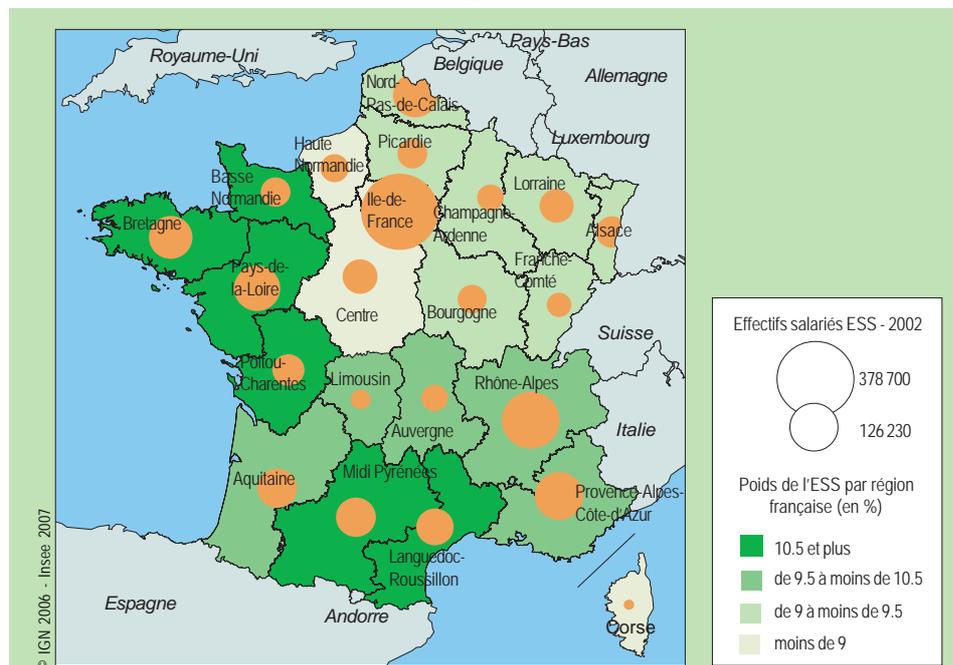
L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble d'organisations qui respectent quelques caractéristiques communes. Il s'agit de sociétés de personnes (adhérents ou sociétaires) et non de sociétés de capitaux ; le but de ces entreprises n'est pas le profit et les excédents sont principalement réinvestis. On y trouve ainsi des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations.

Avec 210 000 postes de travail, l'ESS représente 9,6 % de l'emploi salarié de Rhône-Alpes en 2002. Ce taux est très proche de la moyenne nationale qui se situe à 9,7 %. Les taux les plus importants se trouvent dans les régions de l'ouest et du sud de la France, en particulier le Languedoc-Roussillon (12,3 %). En revanche, c'est en Ile-de-France que ce taux est le plus faible avec seulement 7,4 % de l'emploi salarié.

La répartition de l'ESS en Rhône-Alpes fait ressortir de très fortes disparités entre les 27 zones d'emploi. Le poids de l'ESS (part des effectifs dans l'emploi salarié) varie de 3,0 % dans la zone d'Oyonnax à 17,6 % dans celle de Crest-Die. Il est proche de la moyenne de Rhône-Alpes dans les trois zones d'emploi des métropoles régionales : Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Les emplois de l'ESS sont généralement mieux représentés dans les zones les plus rurales. Cependant, compte tenu de leur importance, les trois métropoles concentrent plus de la moitié (52 %) des emplois de l'ESS dans la région.

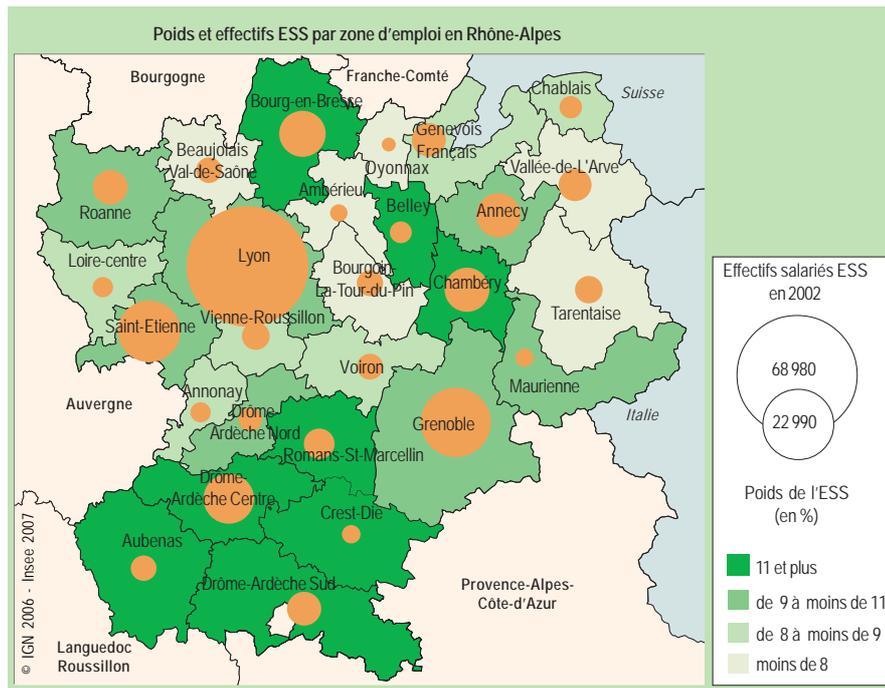
L'ESS présente en Rhône-Alpes quelques grandes caractéristiques que l'on retrouve également au niveau national. Son poids est plus élevé dans les services non marchands (santé, social, éducation), où il atteint 23 % grâce à de nombreuses

### Rhône-Alpes dans la moyenne des régions françaises



Source : Insee

## L'ESS est très présente dans le sud de la région



Source : Insee

associations. Il est proche de la moyenne dans l'agriculture et les services marchands (banques, assurances), ce qui reflète l'importance des coopératives agricoles, des coopératives de crédit et des mutuelles. En revanche, l'ESS est peu développée dans l'industrie, la construction et le commerce, malgré l'existence de coopératives de production et de distribution.

Cette répartition sectorielle de l'ESS, largement tournée vers les services, influence sa structure par catégorie socioprofessionnelle. L'ESS compte une faible proportion d'ouvriers (16 %), compensée par une présence importante d'employés (39 %) et de professions intermédiaires (33 %). La part des cadres (11 %) est proche de celle du reste de l'économie privée. De cette structure socio-professionnelle, il résulte un taux de féminisation de l'emploi de l'ESS particulièrement élevé (66 %).

Les disparités d'importance de l'ESS dans les 27 zones d'emploi de la région s'expliquent en grande partie par des caractéristiques propres au territoire. Les zones où l'ESS est particulièrement développée présentent souvent des caractères similaires. On peut citer tout d'abord la ruralité, qui renforce l'isolement de certaines catégories de personnes et nécessite le développement de services appropriés que l'ESS peut fournir (associations d'aide à domicile, structures d'accueil...). C'est le cas, par exemple dans la zone d'emploi de Crest-Die.

La part des personnes âgées dans la population, *a fortiori* dans les zones rurales, comme à Aubenas, Crest-Die encore, mais aussi Belley et Roanne, est également concomitante d'un poids important de l'ESS.

De manière générale, c'est le cas pour tous les territoires dont l'activité est tournée principalement vers l'économie résidentielle, c'est-à-dire vers la satisfaction directe des besoins de la population locale.

L'importance de l'agriculture et des industries agro-alimentaires (IAA) dans l'économie locale peut également constituer une base favorable au développement de l'ESS avec les coopératives agricoles ou viticoles, comme dans les zones d'emploi d'Aubenas ou de Crest-Die.

Le caractère touristique du territoire a un impact modéré sur le poids de l'ESS, lorsqu'il s'agit principalement de tourisme hivernal, comme en Tarentaise. En revanche, son impact est nettement plus prononcé dans le cas du tourisme estival comme dans la zone d'Aubenas mais aussi dans les zones de montagne pour la saison d'été.

Enfin un taux de chômage élevé, qui peut être un indicateur de zones connaissant des difficultés économiques ou exerçant une attraction pour les actifs supérieure à son potentiel d'emploi, va souvent de pair avec un poids important de l'ESS. C'est la situation de zones comme Aubenas, Drôme-Ardèche-Sud, Crest-Die.

*A contrario*, les territoires où l'ESS est peu développée présentent des caractéristiques qui contrastent nettement avec les précédentes. Ainsi, une faible présence de l'ESS s'accorde fréquemment avec un poids important de l'industrie (hors IAA) et, plus généralement de l'économie «productive»; c'est à dire des secteurs qui produisent des biens et services qui ne sont pas consommés exclusivement localement. C'est le cas dans les zones d'Oyonnax, la Vallée de l'Arve, Annonay, Ambérieu, mais aussi Loire-Centre. La faiblesse relative de l'ESS est renforcée lorsque l'économie productive est en essor, c'est-à-dire lorsque l'on assiste à une forte croissance de l'emploi comme dans la Vallée de l'Arve.

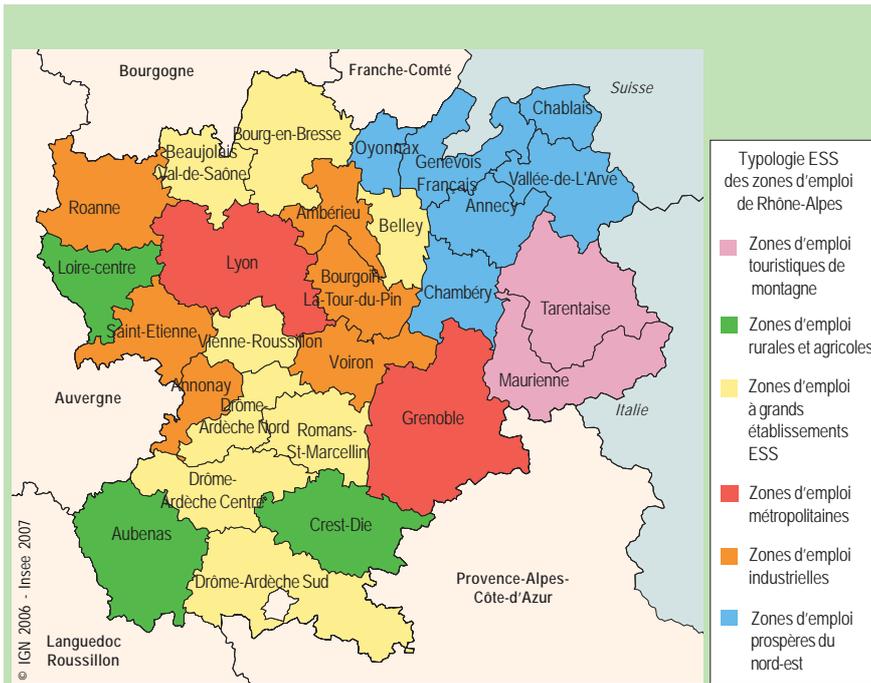
L'ESS est également moins présente dans certains territoires qui connaissent une forte croissance de la population, comme le Genevois, la Vallée de l'Arve, Oyonnax, Ambérieu, Vienne-Roussillon, Bourgoin-La Tour du Pin. Ce sont parfois des zones où la part des jeunes dans la population est importante comme à Oyonnax, et qui affichent des niveaux de revenus supérieurs à la moyenne comme dans le Genevois.

Le poids local de l'ESS est donc largement tributaire des caractéristiques intrinsèques du territoire. Mais l'ESS, elle-même, comprend certaines particularités qui jouent également un rôle. Notamment, certains secteurs constituent un « socle » d'activités traditionnelles de l'ESS.

Les banques coopératives et les assurances mutualistes sont dans ce cas. Leur poids dans les économies locales apparaît relativement identique selon les zones. En conséquence, leur part dans l'ESS est importante lorsque le poids global de l'ESS est plutôt faible comme en Tarentaise ou dans la

## Ruralité et ESS sont souvent liées

## Les 27 zones d'emploi en 6 groupes significatifs



Source : Insee

Vallée de l'Arve.

Il en est de même pour le secteur Sports-Culture-Loisirs, qui joue un rôle similaire de « socle » de l'ESS en Tarentaise ou à Oyonnax. En revanche, ce secteur amplifie le poids de l'ESS lorsqu'il est étroitement lié au tourisme, comme en Maurienne ou dans la zone de Crest-Die.

Par ailleurs, dans certains territoires, l'importance de l'ESS est renforcée de façon significative par l'implantation de grands établissements qui remplissent des missions de services publics. C'est le cas dans les zones de Belley (établissements de soins et de convalescence à Hauteville) et de Bourg-en-Bresse (établissements psychiatriques).

La combinaison des facteurs socio-économiques territoriaux et des caractéristiques propres de l'ESS permet une classification des 27 zones d'emploi de Rhône-Alpes qui aboutit à la constitution de six

groupes. Les descriptions qui suivent signalent les particularités locales de l'ESS qui caractérisent les différents groupes, mais font apparaître également quelques exceptions.

Crest-Die, Aubenas et Loire-Centre forment un groupe des « zones d'emploi rurales et agricoles ». Ces zones ont un caractère rural marqué, l'agriculture et les IAA y sont fortement représentées. Les personnes âgées sont proportionnellement plus nombreuses au détriment des autres classes d'âges et en particulier des plus jeunes. La croissance de la population est faible.

Le poids de l'ESS est fort sauf pour Loire-Centre. Cette importance de l'ESS dans l'économie locale est liée à la coopération agricole mais aussi aux activités touristiques estivales. L'ESS est également bien présente par son secteur social. Loire-Centre se singularise dans ce groupe, avec moins de tourisme, moins de chômage et une ruralité moins prononcée due à sa proximité des zones de Saint-Etienne et Lyon.

Les zones d'emploi à grands établissements « ESS » comprennent Belley, Bourg-en-Bresse, Drôme-Ardeche Centre, Romans-Saint-Marcellin, Drôme-Ardeche Sud, Drôme-Ardeche Nord, Vienne-Roussillon et Beaujolais-Val-de-Saône.

Le poids de l'ESS y est supérieur à la moyenne sauf pour Beaujolais-Val-de-Saône et Vienne-Roussillon. L'importance de l'ESS dans ces zones s'explique souvent par l'implantation de grands établissements. Les secteurs d'activité les plus représentés sont les assurances, la santé et les IAA. Les emplois offerts par l'ESS sont plus fréquemment qu'ailleurs des emplois d'ouvriers.

Les zones d'emploi de Lyon et Grenoble peuvent être qualifiées de « zones d'emploi métropolitaines ». Ce sont des zones urbaines où l'agriculture et le tourisme pèsent peu dans l'économie.

L'ESS a un poids proche de la moyenne régionale et est plutôt orientée vers l'éducation et la vie associative. Elle offre des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés qu'ailleurs. Ces deux zones

## Principales caractéristiques des différents groupes de zones d'emploi

Données 2002 (sauf mention spécifique) - en %

	Poids de l'ESS dans la zone	Revenu moyen (en €)	Taux de chômage	Part d'emploi de l'agriculture	Part d'emplois des IAA	Part du rural (1)	Part des personnes âgées (2)	Part des jeunes (3)	Variation de population (4)	Variation de l'emploi (4)	Part de l'emploi de l'industrie	Capacité touristique par habitant (5)	Part des premiers établs. de l'ESS	Poids de la zone en Rhône-Alpes
zones d'emploi rurales et agricoles	13,0	13 333	9,7	10,6	5,0	55,3	27,3	23,0	12,7	9,3	19,1	101,5	16,3	3,1
zones d'emploi à grands établissements « ESS »	11,5	14 960	7,9	6,7	3,5	26,3	22,3	25,5	21,4	16,6	24,1	28,8	19,6	20,5
zones d'emploi métropolitaines	9,5	17 524	8,2	1,1	1,4	4,1	18,2	25,1	16,0	18,7	20,3	23,8	7,6	43,1
zones d'emploi industrielles	8,1	14 883	7,6	3,9	3,1	25,5	22,1	25,3	16,1	6,7	31,2	23,5	18,4	15,8
zones d'emploi prospères du nord-est	7,9	17 923	6,9	2,3	2,6	13,2	18,0	26,2	37,7	36,8	26,2	78,3	17,6	15,1
zones d'emploi touristiques de montagne	8,1	15 217	7,0	2,2	1,7	62,1	21,3	23,8	7,8	23,3	16,7	313,7	15,2	2,4
Rhône-Alpes	9,6	15 630	7,8	4,8	3,1	27,5	21,5	25,2	21,5	18,7	24,7	67,5	17,3	100,0

La valeur est significativement supérieure à la moyenne régionale  
 La valeur est significativement inférieure à la moyenne régionale

Source : Insee

(1) Part de la population des espaces à dominante rurale en 1999  
 (2) Part de la population âgée de 60 ans et plus en 1999  
 (3) Part de la population âgée de 20 ans ou moins en 1999

(4) Entre les recensements de 1990 et 1999  
 (5) Indicateur prenant en compte le nombre de chambres d'hôtel, d'emplacements de camping et le taux de résidences secondaires

## Moins d'ESS dans le nord-est de la région

regroupent 43 % des effectifs de l'ESS de la région. Les « zones d'emploi industrielles » comprennent les zones d'emploi de Saint-Etienne, Roanne, Annonay, Voiron, Bourgoin-La-Tour-du-Pin et Ambérieu. Ces zones se distinguent par le rôle important qu'y joue l'industrie et sont peu touristiques. Certaines connaissent des difficultés économiques liées à la reconversion comme Roanne et Saint-Etienne.

Le poids de l'ESS y est plus important que dans le groupe suivant mais reste en dessous de la moyenne sauf pour Roanne et Saint-Etienne. Cette présence un peu plus importante de l'ESS s'explique par son secteur non marchand. L'ESS y offre des emplois plus féminisés et à temps partiel.

Les « zones d'emploi prospères du nord-est » de la région regroupent les zones d'emploi de Chambéry, Annecy, du Genevois Français, du Chablais, de la Vallée de l'Arve et d'Oyonnax. Ce sont des zones en croissance économique et démographique, les jeunes y sont relativement plus nombreux, les personnes âgées moins nombreuses, les revenus plus élevés et le chômage faible.

Le poids de l'ESS dans l'économie de ces zones est faible et s'appuie largement sur le secteur de la banque et de l'assurance qui joue un rôle plus important qu'ailleurs. Elle offre des emplois stables et à temps complet. Le poids de l'ESS, plus important à Chambéry s'explique par la présence de plusieurs sièges de coopératives de crédit et de mutuelles d'assurance.

Enfin le dernier groupe des « zones d'emploi touristiques de montagne » est constitué de la Tarentaise et de la Maurienne. Le poids de l'ESS est faible en Tarentaise et moyen en Maurienne. L'ESS y est sur représentée dans les activités de sport-loisirs et d'hébergement-restauration liées au tourisme. Les emplois qu'elle offre sont plus saisonniers, plus jeunes et moins qualifiés.

Les indicateurs mobilisés pour cette analyse expliquent une part importante des disparités du tissu de l'ESS selon les territoires. Il existe d'autres phénomènes qui peuvent expliquer les différences mais qui ne sont pas mesurables : raisons historiques ou culturelles locales, volontarisme des acteurs. ■

### Méthodologie

Un investissement méthodologique de l'Insee sur l'économie sociale et solidaire a permis ce type d'étude à un niveau local, et non plus au niveau régional.

Dans un premier temps, avec l'aide d'un groupe de travail inter-chambres régionales de l'économie sociale (CRES), l'Insee a défini précisément les contours de l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble d'organisations qui, dans leur diversité, répondent à des principes communs. Une charte de l'économie sociale existe depuis 1980. Pour l'essentiel, les fondements sont les suivants :

L'économie sociale et solidaire se compose de sociétés de personnes (adhérents ou sociétaires) et non de sociétés de capitaux.

Les décisions se prennent dans le cadre d'une assemblée générale où chaque adhérent dispose d'une voix, contrairement aux sociétés de capitaux où les droits de vote sont proportionnels à la part de capital détenu. Les adhérents élisent les membres du conseil d'administration.

Le but de l'entreprise n'est pas le profit. Les excédents sont principalement réinvestis dans des réserves impartageables. Les objectifs des entreprises ont ainsi

un caractère collectif.

L'économie sociale et solidaire regroupe :

- les coopératives
- les mutuelles
- les associations à l'exception des syndicats de salariés, des organisations politiques et des organisations religieuses
- les fondations.

Les sociétés civiles professionnelles, les comités d'établissements, les comités centraux d'entreprise et les congrégations n'appartiennent pas au champ de l'économie sociale et solidaire.

Dans un deuxième temps, l'Insee a retenu les établissements inscrits au répertoire Sirene et répondant à ces critères. Le calcul de l'effectif salarié de chacun de ces établissements est effectué en confrontant différentes sources administratives (DADS, Assedic, Sirene). Ainsi dans une zone donnée, l'emploi salarié de l'économie sociale et solidaire peut être comparé à l'emploi salarié total.

Les caractéristiques des salariés sont déterminées à partir des données extraites des Déclarations Annuelles de Données Sociales de 2002 (DADS).

**INSEE Rhône-Alpes**  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

**Directeur de la publication :**  
Vincent Le Calonnec

**Rédacteur en chef :**  
Lionel Espinasse

**Tarifs des numéros simples :**  
2,3 € le numéro  
Code SAGE LET7628

**Pour vos demandes d'informations statistiques :**

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n° 1004, juin 2007  
© INSEE 2007 - ISSN 1165-5534

### Pour en savoir plus :

- "Arrondissement d'Albertville, une économie sociale et solidaire émergente orientée vers le tourisme", Insee Rhône-Alpes, *Lettre analyses* n°62 - novembre 2006
- "En Sud Ardèche, un salarié sur cinq travaille dans l'économie sociale et solidaire", Insee Rhône-Alpes *Lettre analyses* n°37 - juin 2005

- "L'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes *Lettre analyses* n°17 - janvier 2004
- "L'économie sociale et solidaire - associations, mutuelles et coopératives en Rhône-Alpes", Insee Rhône-Alpes *Les dossiers* n°146 - mai 2003
- "La vie associative en 2002 : 12 millions de bénévoles", *Insee Première* n°946 - février 2004